



Le Département **PRODUCTION-RÉALISATION** de la CST propose des interventions dans les établissements scolaires

La Commission Supérieure et Technique regroupe des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de tous horizons pour partager les meilleures pratiques de nos professions. L'ensemble des aspects techniques, les compétences et l'évolution des métiers des techniciens sont débattus au sein de nos huit départements, menant à la rédaction de recommandations techniques.

<https://cst.fr/missions-et-valeurs/>

Chaque Département mène diverses actions et groupes de travail avec ses membres.

Cette année, le Département **PRODUCTION-RÉALISATION** propose l'élaboration d'interventions dans les établissements scolaires.

L'objectif de ces **ATELIERS** est de faire se déplacer les professionnels que nous sommes au plus près des jeunes publics, dans les écoles, afin de pouvoir communiquer, par le biais d'échanges et/ou d'exercices empiriques ludiques, sur l'importance du « bien voir », du « bien regarder », du « bien entendre » et du « bien écouter ».

En toile de fond de cet échange, l'importance des conditions de visionnage et d'écoute des films (en salle ou ailleurs), comme outil ultime pour recevoir l'œuvre audiovisuelle dans chacune de ses strates, telle que son auteur-riche a voulu la présenter, telle que tous nos métiers aspirent à la compléter.

Les techniques de nos professions au service d'un auteur, de l'expérience sensorielle, affective et comment être attentif à bien recevoir l'œuvre permet de la recevoir dans son entièreté.

Tenant compte des disparités en matière d'accessibilité aux salles de cinéma (zones rurales et citadines), des équipements à la maison, de la pluralité des jeunes publics, notre Département a le souhait, durant cette année, d'œuvrer à la rédaction de différents contenus d'**ATELIERS** pouvant être proposés, (*sous couvert de leurs diverses mises en œuvre, à la rentrée prochaine*), aux établissements scolaires pouvant être intéressés.

Selon les possibilités organisationnelles et souhaits des établissements concernés, il pourra s'agir d'interventions en salle de classe ou en salle de cinéma ; d'**ATELIERS** de démonstrations empiriques techniques ; de présentation dédiée d'un métier, la technique comme outil de la mise en scène...

Toutefois, un premier degré d'intervention nous paraît possible de proposer tout prochainement, ce dernier ne présentant pas de mises en œuvre technique particulière et pouvant être mis en place facilement.

Il s'agirait à un premier niveau, d'un échange avec les enfants sur les différences entre « regarder un film à la maison » et « regarder un film au cinéma » ; le débat, arbitré par l'intervenant et le professeur organisateur, pourra alors, sans idée aucune d'avoir à stigmatiser l'une ou l'autre de ses possibilités, accompagner, par le biais de conseils et/ou démonstrations simples (sur le ressenti des émotions, des technicités employées dans l'œuvre, ...), comment il est possible d'améliorer ses conditions de visionnage et comme cela est important pour recevoir pleinement (différemment !) le film qui leur plaît.

De fait, nous serions heureux de proposer une première intervention de cet ordre à votre établissement.

Le Groupe de Travail ATELIERS DANS LES ÉCOLES
Le Département **PRODUCTION-RÉALISATION** de la CST